

RAPPORT ALR1 DU JEUDI 02/05/2024

ARRIVEE :	10-13-3-12-7	
NON PARTANT :	NEANT	
CAGNOTTE QUINTE +	4 997 000 F CFA	
COMBINAISONS	RAPPORTS 300F/350F	NOMBRE
ORDRE TIERCE	590 500	6
DESORDRE TIERCE	114 000	31
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUARTE	0	0
DESORDRE QUARTE	2 832 500	1
TIERCE VENANT	0	0
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUINTE +	0	0
DESORDRE QUINTE +	2 423 000	1
BONUS 4	145 500	19
BONUS 4 + NON-PARTANT	0	0
MASSE PARTAGEE	15 097 000	
COMBINAISONS	RAPPORTS POUR 500F	NOMBRE
COUPLE GAGNANT	58 500	26
COUPLE PLACE A	11 500	43
COUPLE PLACE B	30 000	17
COUPLE PLACE C	11 500	43
SIMPLE GAGNANT	0	0
COUPLE PLACE A'	0	0
COUPLE PLACE B'	0	0
COUPLE PLACE C'	0	0
MULTI 4	1 315 000	1
MULTI 5	263 000	2
MULTI 6	87 500	21
MULTI 7	37 500	45
P SIMPLE GAGNANT	3 000	13
P SIMPLE PLACE A	1 000	12
P SIMPLE PLACE B	1 000	15
P SIMPLE PLACE C	4 000	4
MASSE PARTAGEE	8 468 000	

**CHEF DEPARTEMENT
EXPLOITATION DES JEUX**

INSPECTION DES JEUX

NB : Si une erreur matérielle a été commise dans les calculs des rapports ou dans leur affichage, les paiements sont interrompus jusqu'à rectification. Aucune réclamation n'est admise sur les modifications intervenues. Les paris déjà payés ne seront pas réajustés.

(Article 106 de la Loi No 1907 du 27 Mars 1987 des charges : cf JO No 5280 du 18 Mars 1989)

VERIFICATION
23 565 000